



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mamoudzou, le 1^{er} septembre 2023

Anli BOURA – IA IPR d'histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire-géographie

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2023

Chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour moi l'occasion de prendre contact avec vous pour vous souhaiter une très bonne reprise après ce temps de vacances tellement méritées. Pour celles et ceux qui exerçaient dans l'académie l'année dernière, vous êtes certainement au courant du départ de Madame Loetizia FAYOLLE, notre ancienne inspectrice. Après quatre belles années au service de notre académie, elle est appelée à des nouvelles fonctions à Wallis & Futuna, en tant que Directrice du Second degré. Si dans le plus grand des hasards cette lettre venait à lui parvenir, je sais que vous vous associerez à moi pour lui adresser nos plus vifs remerciements et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. C'est donc un honneur pour moi de reprendre le flambeau en tant que IA IPR de notre discipline, pour poursuivre ce riche travail engagé dans l'académie depuis près de quatre. Pour l'essentiel d'entre vous, nous avons déjà eu l'occasion de nous croiser dans diverses circonstances. Ce sera toujours un plaisir pour moi de vous revoir encore et continuer à travailler pour les élèves de cette académie.

Malgré les conjonctures défavorables liées à notre territoire, vous vous êtes efforcés de poursuivre les objectifs et ambitions de l'Ecole d'appropriation et de consolidation des apprentissages, des savoirs, des compétences et des valeurs, afin de permettre à chacun de vos élèves de se construire en tant que citoyen humaniste et éclairé. Soyez-en sincèrement remerciés. Les résultats aux examens montrent que nos objectifs et ambitions demandent à être poursuivis. Pour le Baccalauréat Général et Technologique le taux de réussite est de 71,8 % (Baccalauréat Général : 72,7% et Baccalauréat technologique : 76,6 %). Pour le DNB le taux de réussite est de 88%. Ces objectifs et ambitions constituent donc toujours notre horizon pour l'année 2023-2024 et sont rappelés dans la circulaire de rentrée du 6-7-2023.

Je profite également de ce courrier pour souhaiter la bienvenue à tous les collègues nouvellement affectés dans l'académie et à ceux qui entrent dans la profession. Qu'ils soient assurés de mon soutien et de mes encouragements pour les aider à s'installer et à s'épanouir dans leurs pratiques professionnelles, sur le territoire de Mayotte.

Je tiens aussi à féliciter tous les lauréats aux concours d'enseignement nationaux et à affectation locale (CNAL). Encore cette année, ils sont nombreux et montrent qu'une dynamique et une culture des concours s'est bien établie dans notre académie.

Tous ces résultats aux concours d'enseignement montrent votre volonté forte de vous professionnaliser et la qualité de la préparation déployée sur le territoire. Que tous les

formateurs de ces préparations aux différents concours soient vivement remerciés ainsi que les chefs d'établissement qui nous accueillent dans leurs locaux pour les préparer. Je profite aussi de ce courrier pour vous indiquer la reconduction du **Concours national à affectation locale Mayotte d'histoire géographie**, initialement prévu pour deux sessions (2022 et 2023). Les modalités **de recrutement ont été fixées par le décret n° 2021-110 du 3 février 2021**. Une formation aux concours d'enseignement sera proposée les samedis matin au LPO de Dombéni. Pour vous inscrire à ces sessions de formation, consultez la plateforme SOFIA-FMO (Parcours, Dispositif, Module). Nous espérons que ce module de formation permettra de répondre aux attendus des différents concours d'enseignement. La première séance aura lieu le **samedi 09/09/2023 de 8h à 12h au LPO de Dombéni**. Nous vous y attendons nombreux, même si vous n'y êtes pas encore inscrits. Vous trouverez sur notre site académique disciplinaire [DJHAZI - HISTOIRE-GEOGRAPHIE, EMC, HGGSP \(ac-mayotte.fr\)](https://www.academy-mayotte.fr/djahazi-histoire-geographie-emc-hggsp) des informations supplémentaires. Toujours à propos de la préparation aux concours, je tiens à vous signaler la parution d'une bibliographie indicative sur les concours de notre discipline sur le site Géoconfluences : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/ressources-concours> .

Pour assurer le pilotage disciplinaire, répondre à vos attentes et veiller à ce que l'histoire-géographie-EMC-HGGSP contribue largement au dynamisme de notre académie et à la réussite de ses élèves, je serai accompagnée de quatre chargés de mission d'inspection du second degré (CMI2D) : M. Vincent BERAUD (LPO de Petite-Terre), M. Yohan CLEMENT (Cité scolaire de Bandré), M. Felix GAUTIER (Collège de Tsimkoura) et M. Jérémy VIGEOZ (Collège de Kani-Kéli). Je profite de cette occasion pour m'associer à notre ancienne IA IPR pour exprimer notre immense gratitude à deux anciens chargés de mission : Mme Aurore CHARPENTIER affectée dans l'académie de Montpellier et M. Clément KAMOULY, affecté en Polynésie Française, pour le travail de qualité qu'ils ont fourni sur notre académie durant plusieurs années.

Ce courrier m'offre enfin l'opportunité de faire un point succinct sur **nos priorités** académiques, déclinaisons des priorités nationales.

L'accompagnement plus personnalisé des enseignants, titulaires et non-titulaires, dans le métier est une priorité et un enjeu majeur. Cet accompagnement peut prendre la forme d'une visite de classe, d'une réunion d'équipe ou de formations pédagogiques et didactiques.

L'évaluation des enseignants titulaires s'inscrit dans le Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) qui concerne toute la fonction publique. Les professeurs concernés par ces rendez-vous de carrière, en seront informés par les services du rectorat via leur messagerie académique. Un document de référence, destiné à vous aider dans la préparation de ces rendez-vous, est à votre disposition sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendezvous-carriere-mode-emploi.html>. Sur ce point, un IA IPR en extension devrait être nommé pour assurer cette mission.

L'évaluation des enseignants contractuels relève à la fois du chef d'établissement et de l'inspecteur. Pour renseigner cette évaluation, je m'appuierai sur les rapports écrits des CMI2D après les visites de classe et sur l'assiduité aux formations obligatoires du dispositif « L'entrée dans le métier » pour les néo-contractuels.

Ces différents rendez-vous, visites de classe, constituent **des temps d'échanges** qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques de classe et les compétences développées. Nous avons pu ainsi observer un très grand nombre de professeurs engagés et investis au service de leurs élèves. Quelques axes restent perfectibles cependant, et méritent toute votre attention.

D'abord, **la programmation et la progression**. Certains collègues sont très en retard dans leur programmation. Le contexte local ne peut totalement justifier de tels retards qui pénalisent les élèves en ne leur offrant pas un enseignement équitable. Nous rappelons que les programmations ne sont pas figées, celles-ci doivent être ajustées au fil de l'année. L'enseignant doit effectuer des choix en se fondant sur une lecture réflexive des fiches Eduscol. L'enseignement par compétences et par capacités (non optionnel et faisant partie intégrante des programmes de collège et lycée) permet de prioriser et d'opérer ces choix.

Ensuite, j'attire votre attention sur la réflexion autour de **l'évaluation**, étape indispensable dans la construction de séquences et séances efficaces. **L'évaluation doit juger de la maîtrise des savoirs mais aussi des savoir-faire et méthodes au travers des compétences et des capacités définies dans les BO de collège et lycée**. Il n'y a évidemment pas de cours stéréotypé attendu. L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. L'enseignant est libre de ses choix pédagogiques, sous réserve que ceux-ci soient fondés, qu'ils fassent sens et qu'ils s'inscrivent dans les programmes, en accord avec le référentiel des compétences professionnelles (BO n°30 du 25 juillet 2013).

Enfin, je tiens à rappeler **que les adaptations des programmes** ne sont pas optionnelles. Elles sont obligatoires dans notre département depuis 2017. J'invite tous les enseignants à s'approprier les BO relatifs aux adaptations des programmes (n° 11 du 16/03/2017 pour les cycles 3 et 4, n° 30 du 23/07/2020 pour les secondes et premières GT et n°30 du 29/07/2021 pour les terminales GT). Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces programmes adaptés ; en collaboration avec les Archives départementales de Mayotte, un vaste chantier a été lancé pour la production de fiches pédagogiques sur toutes ces questions. Elles seront progressivement proposées sur notre site disciplinaire [Djahazi](#). Par ailleurs un stage de formation sur les adaptations des programmes est prévu le **09 novembre 2023 au collège de Ouangani**. Je vous encourage à vous y inscrire nombreux afin d'appréhender plus aisément leur déclinaison didactique. Toujours pour vous accompagner, vous pouvez consulter dès maintenant les modules de formation proposés sur la plate-forme SOFIA-FMO via le site de l'EAFC : [Site de l'École Académique de la Formation Continue \(ac-mayotte.fr\)](#) .

L'approfondissement des réformes est une autre priorité.

Au collège, **le socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (Décret n°2015-372 du 31 mars 2015), désormais bien connu de tous, reste à la base de l'évolution des pratiques pédagogiques en histoire-géographie et en EMC. Le BOEN n°17 du 23 avril 2015 organise le contenu du socle commun autour de cinq grands domaines qui définissent ce qu'un élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire. Les fiches ressources Eduscol sont de précieux outils pour vous accompagner. N'hésitez pas à les consulter, notamment celles qui présentent des pistes pour mettre en œuvre le programme d'histoire-géographie aux cycles 3 et 4 (s'approprier les programmes, travailler les compétences, évaluer). Vous pouvez y accéder en cliquant sur les liens suivants :

- <https://eduscol.education.fr/260/histoire-et-geographie-cycle-3>
- <https://eduscol.education.fr/298/histoire-geographie-cycle-4>

Au lycée, désormais la réforme est dans sa phase de maturité. Nos disciplines font partie des enseignements communs et s'adressent à l'ensemble des élèves, de la Seconde à la Terminale. Elles contribuent à la compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques sociaux et économiques et une analyse approfondie des relations internationales. Les programmes de spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP), dont l'intérêt est unanimement reconnu et apprécié, participent pleinement au dynamisme de nos disciplines. Pour permettre une transposition

didactique efficace, je ne peux que vous conseiller, une lecture attentive **des préambules**. Les tableaux de capacités et de méthodes figurant en tête des programmes de lycée doivent constituer la base de votre réflexion pédagogique. Au-delà des contenus, ces tableaux sont des outils fonctionnels susceptibles de guider vos élèves sur le chemin de l'autonomie et de la maîtrise des principaux savoir-faire propres à notre discipline. Des ressources d'accompagnement pour construire ces nouveaux programmes sont disponibles sur notre site académique ou sur le site national Eduscol.

L'enseignement de spécialité « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques » mobilise plusieurs points de vue, concepts et méthodes afin de mieux se préparer aux études supérieures. Pour les programmes de Spécialité Terminale **HGGSP**, il faut bien évidemment distinguer le programme (dont l'objectif est de donner à construire une culture commune et solide) et les questions sur lesquelles portera l'évaluation terminale écrite (qui évalue des compétences et méthodes acquises). **Dans un communiqué datant du 28 août 2023, le ministre a indiqué une réorganisation du calendrier des épreuves de spécialités, qui devraient se dérouler au mois de juin 2024.** Il n'a toutefois pas précisé les détails. Soyez vigilants sur cette question. S'agissant du programme, si les modalités demeurent similaires aux sessions précédentes, cette année 2023-2024, les élèves de Terminale devront donc travailler d'abord les thèmes 1, 2, 3 et 5 qui seront évalués à l'écrit.

J'attire votre attention sur l'enjeu que représente **l'évaluation écrite de la Spécialité** en Première et en Terminale. Il est donc impératif de traiter tous les thèmes susceptibles d'être évalués. Autre enjeu, l'épreuve du **grand oral** qui porte sur un projet adossé aux enseignements de spécialité et choisi par le candidat. L'expérience de l'an dernier souligne la nécessité de travailler l'oral tout au long de la scolarité et dans toutes les disciplines, la nécessité aussi d'arrêter un choix de sujet de grand oral relativement tôt dans l'année afin que les élèves puissent vraiment s'approprier un sujet personnel permettant ainsi de s'exprimer en public de façon claire et convaincante lors de l'épreuve terminale.

La transmission et l'acquisition des valeurs de la République sont réaffirmées comme une priorité nationale et académique. Il s'agit ici d'un autre enjeu majeur.

Différents moyens sont à notre disposition pour donner vie à cet objectif de transmission et d'appropriation des valeurs de la République. **Les concours scolaires** s'inscrivent dans cet objectif. **Une après-midi de sensibilisation à cette pédagogie de projets aura lieu le mercredi 20 septembre 2023 au collège de Mgombani.** Ces concours scolaires sont nombreux et vous allez devoir faire des choix. Je me permets d'attirer votre attention sur quelques-uns d'entre eux, susceptibles de vous intéresser, en vous indiquant les liens pour pouvoir avoir plus d'informations :

- **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) :**
 - [Présentation du Concours national de la Résistance et de la Déportation | eduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)
- **Le Concours national de *La flamme de l'égalité***
 - [Concours "La flamme de l'égalité" \(laflammedelegalite.org\)](#)
- **Le concours de la coupe nationale des élèves citoyens**
 - [Finale de la Coupe nationale des élèves citoyens 2022-2023 | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)
- **Kalima, le concours d'éloquence de l'académie de Mayotte.**
 - [DJHAZI - HISTOIRE-GEOGRAPHIE, EMC, HGGSP \(ac-mayotte.fr\)](#)

Ce concours qui mérite toute votre attention, à l'échelle académique, cette fois : Kalima, le **concours d'éloquence académique** des collégiens et des lycéens. Vous trouverez sur notre site académique les films des sessions précédentes ainsi que des informations supplémentaires pour préparer vos élèves. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter : lorene.louise@ac-mayotte.fr ou giulio.pennelli@ac-mayotte.fr

Toujours pour décliner ces valeurs de la République, au travers du prisme du territoire et dépasser l'effet incantatoire de l'expression, vous pouvez compter sur l'équipe d'histoire-géographie. J'occupe moi-même les fonctions de coordonnateur de l'équipe académique valeurs de la République (EAVR) et M. Vincent BERAUD m'épaulera dans ces missions en tant que référent académique valeurs de la République. Et enfin, je me permets de vous signaler l'existence d'un **Diplôme Universitaire** d'un grand intérêt pour nos disciplines et nos enseignements : « *Valeurs de la République et Religions* » au CUFR de Dembény, intégré dans l'offre SOFIA-FMO.

Je vous invite aussi à consulter très fréquemment les informations disciplinaires diffusées par le portail national d'histoire-géographie en suivant l'adresse suivante <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie>. La consultation régulière de notre site académique disciplinaire *Djahazi* pourra aussi vous apporter une aide précieuse. Vous y trouverez les ressources institutionnelles, pédagogiques, didactiques et scientifiques pour vous accompagner dans l'exercice de votre fonction. Si vous souhaitez contribuer au site de l'histoire-géographie à Mayotte, vous pouvez envoyer vos propositions de contenus pédagogiques et/ou scientifiques sous la forme d'un résumé à : anli.boura@ac-mayotte.fr et vincent.beraud@ac-mayotte.fr

En cette période de rentrée, je signale la nécessité **d'utiliser l'adresse de courriel professionnelle (ac-mayotte.fr)**. Je tiens à vous rappeler que toutes les informations officielles à votre destination, ainsi que les lettres de l'inspection pédagogique régionale, sont envoyées via la liste de diffusion académique qui regroupe les adresses électroniques professionnelles des professeurs de notre discipline. De même, j'attire votre attention sur le fait qu'un message envoyé à l'inspection pédagogique via votre boîte personnelle peut être bloqué par les serveurs académiques. Je demande donc à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, d'activer leur adresse professionnelle de courriel, de la consulter très régulièrement et de la vider quand elle est pleine.

Je voudrais terminer cette missive en faisant un point sur l'actualité. Comme vous le savez certainement, un vaste chantier a été engagé sur pour faire travailler les fondamentaux à nos élèves. Dans cette perspective, Monsieur le Recteur a souhaité dédier ce mois de rentrée à l'écriture au travers de l'opération « **Le mois de l'écriture** ». Chaque discipline est invitée à prendre sa part dans cette initiative. Soyez donc attentifs à cet objectif en accordant une place toute particulière à cette compétence dans les activités que vous proposez à vos élèves. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que le territoire traverse une grave crise liée à l'accès à l'eau. Les semaines à venir risquent d'être dures pour la population et la vie des établissements. Dans cette perspective, je vous invite à vous coordonner au sein de vos équipes afin de réfléchir aux modalités de mise en œuvre d'une continuité pédagogique dans le cas où votre établissement viendrait à être fermé. Je vous remercie de l'intérêt que vous avez bien voulu prêter à ce courrier. Je ne manquerai pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines.

Je vous prie de croire, chers collègues, en mes sentiments très cordiaux et je vous souhaite à tous une **excellente année scolaire** pour vous et vos élèves.

Anli BOURA

Pour l'inspection d'histoire-géographie - Académie de Mayotte

Courriel : anli.boura@ac-mayotte.fr

Tel : 06 39 26 78 24